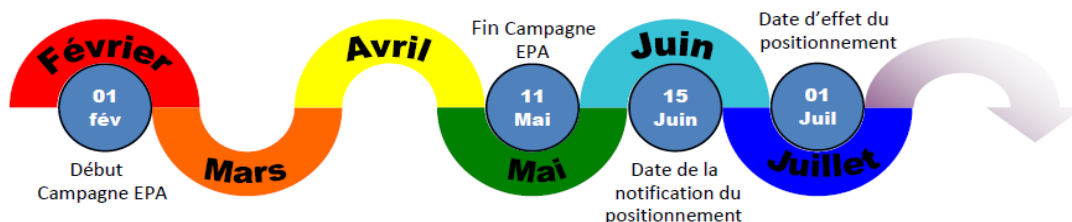


# DROIT DE SAVOIR

## EPA / ENTRETIEN DE POSITIONNEMENT



Depuis le 01 février, vous avez la possibilité de visualiser :

sous **SIRHUS > MON ESPACE > Mon Profil**, l'indication de votre rattachement provisoire à une fiche emploi du référentiel des métiers.

Ce rattachement provisoire servira de base à la formalisation de votre descriptif d'activités avec votre N+1 lors de la campagne EPA en cours.

Pour les agents de droit privé, ce rattachement constitue l'élément d'entrée de votre futur entretien de positionnement et **détermine l'emploi auquel vous serez rattaché dans la grille de la classification**.

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'information présente dans le champ "Emploi" [SIRHUS > MON ESPACE > Mon Profil], à vérifier que le **rattachement provisoire** indiqué corresponde aux **activités dominantes** que vous réalisez.

### Nos conseils :

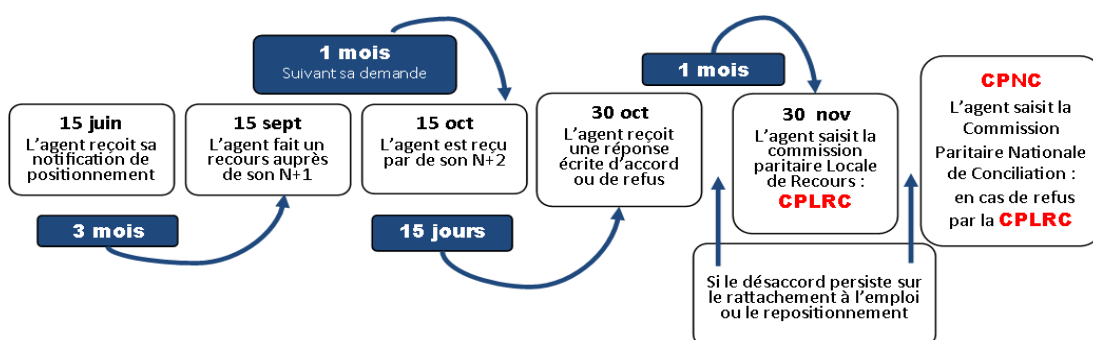
1. Vous assurer que cela est cohérent avec le descriptif d'activités validé lors de votre précédent EPA
2. Consulter la ou les fiches emplois du référentiel métier qui décrivent exhaustivement et **réellement les activités que vous réalisez**

Lors votre EPA dans le « commentaire agent », pensez à :

- Noter toutes les activités qui n'auraient pas été reprises par votre N+1
- Notifier vos désaccords notamment concernant votre positionnement sur l'emploi auquel vous serez rattaché

Ce qui sera utile en cas de recours auprès de CPLRC et CPNC.

### En cas de désaccord : les recours possibles



L'entretien de positionnement se déroulera en 5 grandes étapes:

1. Vous serez rattaché à un emploi (pré-identifié dans le système du référentiel des métiers que vous pourrez actualiser)
2. Vous serez informé sur votre transposition dans la grille de classification à partir des règles de positionnement
3. On vous présentera les nouvelles modalités de progression dans la grille de classification
4. On vous présentera la procédure de recours spécifique portant sur le positionnement
5. Conclusion de l'entretien avec information sur la date d'effet du positionnement



Consulter le Référentiel des Métier, **cliquez ici**

Pour vous accompagner, contactez :

Vos délégués syndicaux

BAZILE Sabine

PAYET Jérôme

PAYET Anaïs

LEONARD Gérard